

DÉROULEMENT DE LA FORMATION À LA CATÉGORIE « AM » DU PERMIS DE CONDUIRE

Définition

Un cyclomoteur est caractérisé par une cylindrée inférieure ou égale à 50 cm³ (4kW pour les cyclomoteurs électriques) et une vitesse maximale égale à 45 km/h. Le permis AM est obligatoire pour conduire un deux-roues dès 14 ans.

Déroulement

Il faut avoir obtenu l'**ASSR** (Attestation Scolaire de Sécurité Routière) de niveau 1 ou 2 ou l'**ASR** (Attestation de Sécurité Routière) pour suivre une formation pratique de 8 heures minimum assurée par une auto-école ou une association socio-éducative. À l'issue de la formation pratique, l'établissement délivre une **Attestation de suivi de formation** : elle correspond à la catégorie **AM** du permis de conduire et vous permet de conduire un cyclomoteur sur le territoire français pendant quatre mois, dans l'attente de réception de votre permis AM.

Avec le permis AM option cyclo, on peut :

- conduire un cyclomoteur à deux ou trois roues dont la cylindrée est limitée à 50 cm³ et la vitesse à 45 km/h,
- conduire un quadricycle léger à moteur (catégorie L6e : cylindrée maxi à 50 cm³, vitesse 45 km/h).

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE À LA CATÉGORIE « AM » DU PERMIS DE CONDUIRE

La formation est assurée par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière, titulaire de l'autorisation d'enseigner, et dure 10 heures. On y apprend à connaître les règles générales de circulation et de sécurité routière et à partager l'espace routier en respectant la sécurité.

La formation se déroule en 5 séquences :

- **Séquence 1** : échanges sur les représentations individuelles autour de la conduite (30 minutes) ;
- **Séquence 2** : formation à la conduite hors circulation (2 heures) ;
- **Séquence 3** : Code de la route (2 heures 30 minutes) ;
- **Séquence 4** : formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique (4 heures) ;
- **Séquence 5** : Sensibilisation aux risques (1 heure).

La formation pratique hors circulation (séquence 2)

- Les équipements, leurs rôles ;
- Connaissance des principaux organes du cyclo ;
- Les contrôles indispensables à l'entretien ;
- La maîtrise technique du cyclo hors circulation.

La formation pratique en circulation (séquence 4)

- Démarrer le cyclo ;
- Ralentir et immobiliser le cyclo ;
- Rechercher des indices utiles ;
- Adapter l'allure ;
- Apprécier et maintenir les distances de sécurité ;
- Négocier un virage ;
- Choisir la position sur la chaussée ;
- Franchir les différents types d'intersection ;
- Changer de direction.